

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>6431</b>	De <b>Mme Dolores Roqué</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Écologie, développement durable et énergie		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
<b>Rubrique</b> >emploi	<b>Tête d'analyse</b> >demandeurs d'emploi	<b>Analyse</b> > mobilité. incitations.
Question publiée au JO le : <b>09/10/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>30/10/2012</b> Question retirée le : <b>30/10/2012</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Dolores Roqué attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'aide à la mobilité des personnes en situation d'insertion professionnelle demandeurs d'emploi, salariés précaires, jeunes en formation. La mobilité pendulaire est une des clefs de l'intégration professionnelle. Si des dispositifs sociétaux sont mis progressivement en place par l'action d'associations, des collectivités locales ou de fondations privées, elle lui demande les intentions du Gouvernement pour favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi, salariés précaires, jeunes en formation afin de favoriser leur insertion professionnelle.